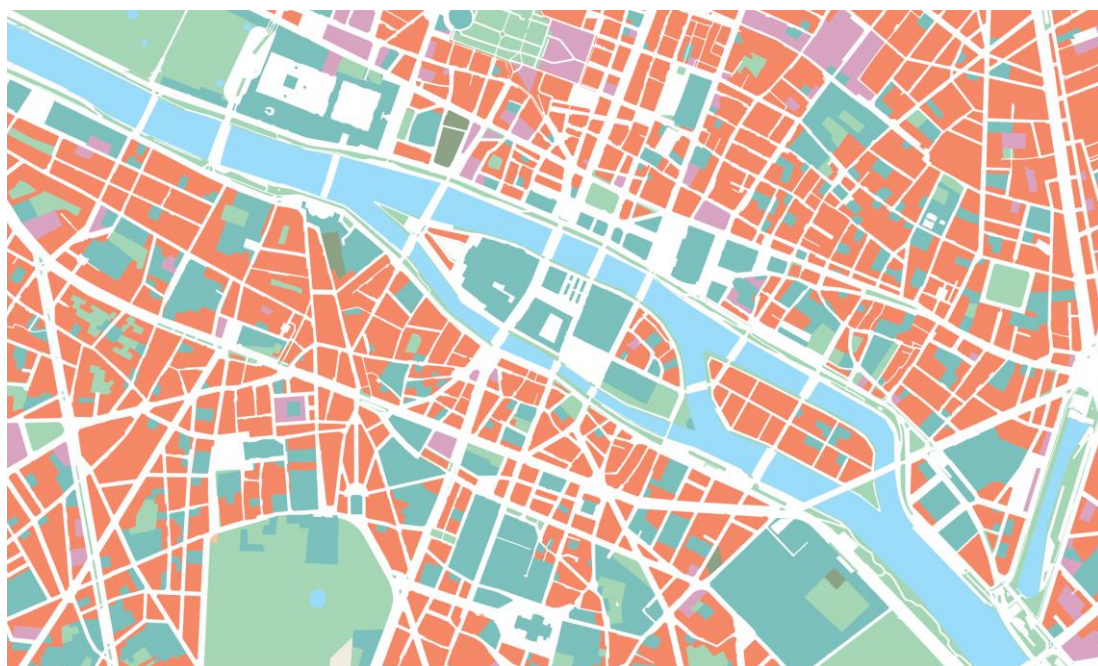


Référentiel Mos+

Note d'information

Septembre 2021



L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

www.institutparisregion.fr

Directeur général : Fouad Awada

Département Urbanisme Aménagement et Territoires : Cécile Diguët, directrice de département

Département Systèmes d'information : Laurie Gobled, directrice de département (par intérim)

Étude réalisée par Damien Delaville, Gianluca Marzilli, Régis Dugué

Avec la collaboration de Thomas Cormier

Cartographie réalisée par Gianluca Marzilli

Maquette réalisée par Damien Delaville, Virginie Cioni

N° d'ordonnement : 1.21.030

Sommaire

Sommaire	1
Nomenclature et indicateurs de la couche	2
Méthodologie	4

Depuis 1982, L'Institut Paris Region réalise tous les quatre à cinq ans l'inventaire du mode d'occupation du sol (MOS) de l'Île-de-France, avec une précision au 1/5000^e. Du fait de sa méthodologie de conception, et de la nécessité de conserver une cohérence méthodologique depuis le premier millésime, ce référentiel est resté homogène, ce qui permet aujourd'hui l'évolution de l'Île-de-France avec une grande régularité¹.

Le Mos est une base singulière en France. Il permet d'identifier sur le temps long les grandes composantes des territoires et d'analyser leurs mutations. Le MOS permet d'appréhender les dynamiques régionales, par la description des processus d'urbanisation en cours : évolution de la consommation d'espaces, disparition des espaces naturels, maintien des espaces ouverts en tissu urbain, etc. Aujourd'hui, le MOS s'avère être un outil précieux pour apprécier les phénomènes qui modifient le territoire régional, et suivre l'application du Schéma Directeur d'Île-de-France. S'il permet de différencier les espaces NAF des espaces non NAF, son utilisation n'est pas suffisante pour disposer de précisions géographiques fines allant jusqu'à la parcelle. Il est par exemple impossible d'avoir une vision exhaustive des surfaces de voirie ou des jardins de l'habitat par exemple.

La mise en œuvre de l'objectif zéro artificialisation nette et le développement du futur SDRIF-E régional réaffirme la nécessité de perfectionner les connaissances locales liées aux évolutions de l'occupation des sols, d'affiner et d'améliorer la connaissance des territoires. Dans cette optique un nouveau référentiel Mos+ est développé. Il s'agit d'enrichir le MOS existant en le complétant sur des thématiques pour lesquelles la photo-interprétation n'est pas suffisante : routes de moins de 25 m d'emprise, parkings, espaces publics et trottoirs, emprise des bâtiments, dalles... Aussi, la caractérisation des sols en sera affinée.

Le développement du Mos+ répond à deux objectifs principaux :

- préserver la connaissance de l'évolution du territoire sur le temps long permise par le Mos et la faire perdurer dans les prochaines années,
- affiner la connaissance de l'occupation des sols, en particulier sur le réseau routier et les composantes de l'espace public.

Le Mos+ est conçu comme une surcouche au Mos, dont la conception reste inchangée. Ce nouveau référentiel est réalisé en s'appuyant sur le référentiel RGE, BDTopo de l'IGN et la nouvelle base Espaces Publics de l'Institut Paris Region. La prise en compte de ces référentiels qui disposent d'une échelle minimum de saisie bien plus grande, comme le cadastre, permet de concevoir un Mos+ à la granulométrie bien plus précise. Contrairement au Mos, cette nouvelle couche peut être utilisée à des échelles territoriales bien plus fines.

La base 2017 est la première version du Mos+, un millésime 2012 sera réalisé. Elle sera actualisée pour chaque futur millésime Mos.

Nomenclature et indicateurs de la couche

Afin de faciliter son utilisation, le Mos+ dispose d'une nomenclature quasiment similaire à celle du Mos classique. Le découpage géographique et la précision des polygones est une des principales améliorations.

La couche Mos+ propose trois niveaux d'informations différents :

- **Classification Mos** : Nomenclature présente dans la couche MOS originale (disponible de 11 à 81 postes). Elle reprend le découpage des polygones Mos de la couche classique ;
- **Classification Mos+** : Nouvelle nomenclature Mos+ (disponible de 11 à 81 postes sous format textuel ou numérique), issue des croisements avec la couche des Espaces Publics de L'Institut Paris Region. . En croisant cette variable avec le champ Mos, il est possible de

¹ Pour plus d'informations, se référer :

« Mos 1982-2012. Volume 1. Du ciel à la carte », Les Cahiers, n° 168, IAU ÎdF, décembre 2013

« Mos 1982-2012. Volume 2. De la carte au territoire », Les Cahiers, IAU ÎdF, n° 169, juin 2014.

repérer les espaces sur lesquels le Mos+ apporte des précisions et de nouvelles informations ;

- **Critère de minéralisation des sols** : Il s'agit d'un nouvel indicateur synthétique spécifique au Mos+. Au regard de l'occupation actuelle des sols, cet indicateur présente la probabilité qu'une emprise soit minéralisée ou non (4 postes).

Changements dans la nomenclature Mos +

A des fins de cohérence, les postes du Mos et du Mos+ représentent les mêmes objets. Il convient de nuancer pour les postes 73 et 74 qui sont désormais beaucoup plus précis et plus exhaustifs du fait du gap méthodologique :

- les « Emprises de transport ferré » deviennent « Emprises de transport ferré et TCSP »,
- les « Voies de plus de 25 m d'emprise » deviennent « Voies ».

Indicateur de minéralisation des sols

En plus des champs classiques du MOS qui renseignent sur l'usage dominant des sols, un champ minéralisation informant davantage sur les caractéristiques des sols a été ajouté. Il est réalisé à partir de l'état actuel des connaissances. Cet indicateur est théorique et n'a pas fait l'objet de vérification terrain. C'est pour cette raison qu'il ne fait référence qu'à un « potentiel ». Il permet d'esquisser une nouvelle façon de percevoir l'occupation des sols et utilisé dans le cadre de cartes d'enjeux. Pour des diagnostics urbains, son expertise à une échelle fine est nécessaire.

Le champ minéralisation peut prendre 4 valeurs :

- « Minéral »,
- « Potentiellement minéral »,
- « Potentiellement non minéral »
- « Non minéral ».

Méthodologie

Le MOS+ est le résultat de l'agrégation de la base Espaces Publics de l'Institut Paris Region et des bâtiments de la BDTopo de l'IGN, à la couche MOS classique. En plus de la géographie de la base qui est affinée, les croisements permettent de calculer les nouveaux champs Mos+ et Minéralité.

Apports des polygones de la couche Espaces publics à la nomenclature Mos+

Les polygones du MOS qui sont intersectés par une des couches agrégées prennent les valeurs suivantes.

Couches agrégées	Données ajoutées	Typologie MOS +			Indicateur de minéralisation
		Libellé	Code (81 postes)	Code (11 postes)	
IGN BDTopo	Bâtiments	<i>"Conserve l'occupation MOS existante"</i>	/	/	Minéral
Espaces Publics	Chaussées cadastrées et non cadastrées	Emprise des voies	74	10	Minéral
	Aménagements et délaissés automobiles	Surfaces engazonnées avec ou sans arbustes	27	5	Potentiellement non minéral
	Espaces urbains et aménagements piétons	Emprise des voies	74	10	Minéral
	Chemins et sentiers (ruraux ou urbains) cadastrés	Surfaces engazonnées avec ou sans arbustes	27	5	Potentiellement non minéral
	Pistes cyclables	Emprise des voies	74	10	Minéral
	Esplanades et places	Emprise des voies	74	10	Minéral
	Dalles	<i>"Conserve l'occupation MOS existante"</i>	/	/	Minéral
	Parkings	Parkings de surface	75	10	Minéral
	Emprise des TCSP	Emprises de transport ferré et TCSP	73	10	Potentiellement minéral

Correspondance entre la nomenclature Mos et le degré de minéralisation des sols

Pour les polygones MOS qui n'intersectent ni la couche « bâtiments » de la BDTopo, ni la couche « Espaces Publics » de l'Institut, la nomenclature Mos+ est la même que celle du Mos. Pour ces polygones, le champ « indicateur de minéralisation » est défini de la manière suivante. Cette correspondance entre les champs, pensée à l'échelle régionale est à l'état actuel informative et ne pourra être réutilisée telle quelle à une échelle locale sans une expertise plus poussée.

Code (81 postes)	Code (11 postes)	Libellés	Indicateur de minéralisation
1	1	Bois ou forêts	Non minéral
2	1	Coupes ou clairières en forêts	Non minéral
3	1	Peupleraies	Non minéral
4	2	Espaces ouverts à végétation arbustive ou herbacée	Non minéral
5	2	Berges	Non minéral
6	3	Terres labourées	Non minéral
7	3	Prairies	Non minéral
8	3	Vergers, pépinières	Non minéral
9	3	Maraîchage, horticulture	Non minéral
10	3	Cultures intensives sous serres	Non minéral
11	4	Eau fermée (étangs, lacs...)	Surface hydrographique
12	4	Cours d'eau	Surface hydrographique
13	5	Parcs ou jardins	Non minéral
14	5	Jardins familiaux	Non minéral
15	5	Jardins de l'habitat individuel	Non minéral
16	5	Jardins de l'habitat rural	Non minéral
17	5	Jardins de l'habitat continu bas	Non minéral
18	5	Terrains de sport en plein air	Potentiellement non minéral
19	5	Tennis découverts	Potentiellement minéral
20	5	Baignades	Non minéral
21	5	Parcs d'évolution d'équipements sportifs	Potentiellement non minéral
22	5	Golfs	Non minéral
23	5	Hippodromes	Non minéral
24	5	Camping, caravaning	Potentiellement non minéral
25	5	Parcs liés aux activités de loisirs sauf parcs de châteaux	Potentiellement non minéral
26	5	Cimetières	Potentiellement minéral
27	5	Surfaces engazonnées avec ou sans arbustes	Potentiellement non minéral
28	5	Terrains vacants	Potentiellement non minéral
29	6	Habitat individuel	Potentiellement non minéral
30	6	Ensembles d'habitat individuel identique	Potentiellement non minéral
31	6	Habitat rural	Potentiellement non minéral
32	7	Habitat continu bas	Potentiellement minéral
33	7	Habitat collectif continu haut	Potentiellement minéral

34	7	Habitat collectif discontinu	Potentiellement minéral
35	7	Prisons	Potentiellement minéral
36	7	Habitat autre	Potentiellement minéral
37	8	Production d'eau	Potentiellement minéral
38	8	Assainissement	Potentiellement minéral
39	8	Electricité	Potentiellement minéral
40	8	Gaz	Potentiellement minéral
41	8	Pétrole	Potentiellement minéral
42	8	Infrastructures autres	Potentiellement minéral
43	8	Activités en tissu urbain mixte	Potentiellement minéral
44	8	Grandes emprises industrielles	Potentiellement minéral
45	8	Zones d'activités économiques	Potentiellement minéral
46	8	Entreposage à l'air libre	Potentiellement non minéral
47	8	Entrepôts logistiques	Potentiellement minéral
48	8	Grandes surfaces commerciales	Potentiellement minéral
49	8	Autres commerces	Potentiellement minéral
50	8	Grands magasins	Potentiellement minéral
51	8	Stations-service	Potentiellement minéral
52	8	Bureaux	Potentiellement minéral
53	9	Installations sportives couvertes	Potentiellement minéral
54	9	Centres équestres	Potentiellement non minéral
55	9	Piscines couvertes	Potentiellement minéral
56	9	Piscines en plein air	Potentiellement minéral
57	9	Autodromes	Potentiellement minéral
58	9	Enseignement de premier degré	Potentiellement minéral
59	9	Enseignement secondaire	Potentiellement minéral
60	9	Enseignement supérieur	Potentiellement minéral
61	9	Enseignement autre	Potentiellement minéral
62	9	Hôpitaux, cliniques	Potentiellement minéral
63	9	Autres équipements de santé	Potentiellement minéral
64	9	Grands centres de congrès et d'exposition	Potentiellement minéral
65	9	Equipements culturels et de loisirs	Potentiellement minéral
66	9	Sièges d'administrations territoriales	Potentiellement minéral
67	9	Equipements de missions de sécurité civile	Potentiellement minéral
68	9	Equipements d'accès au public limité	Potentiellement minéral
69	9	Mairies	Potentiellement minéral

70	9	Marchés permanents	Potentiellement minéral
71	9	Lieux de culte	Potentiellement minéral
72	9	Autres équipements de proximité	Potentiellement minéral
73	10	Emprises de transport ferré	Potentiellement minéral
74	10	Voies de plus de 25 m d'emprise	Minéral
75	10	Parkings de surface	Minéral
76	10	Parkings en étages	Minéral
77	10	Gares routières, dépôts de bus	Minéral
78	10	Installations aéroportuaires	Minéral
79	11	Extraction de matériaux	Potentiellement minéral
80	11	Décharges	Potentiellement minéral
81	11	Chantiers	Potentiellement minéral